COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

SÉANCE DU 14 FEVRIER 2023

Date enregistrement dossier	N° et type de demande D= décision A= avis	Intitulé du projet	Commune d'implantation	Demandeur	Nature de la demande (création, extension, transfert)	Surfaces de ventes actuelles	Surfaces de vente totales après	Date CDAC	Sens de l'avis ou de la décision
22/12/22	A 22/884	Extension de 6575 m² d'un ensemble commercial à l'enseigne principale E.LECLERC, situé Rue Georges Kuhnmunch à SOULTZ SOUS FORETS, par la création d'un BRICO JARDI E.LECLERC d'une surface de vente de 3990 m² et d'un BATI E.LECLERC d'une surface de vente de 2585 m², faisant ainsi passer la surface de vente totale de l'ensemble commercial de 3190 m² à 9765 m²	SOULTZ SOUS FORET	SAS SOULTZDIS M. Olivier AMANN Président 2 rue Georges-Chrétien Rosentritt 67250 SOULTZ SOUS FORETS olivier.amann@scapalsace.fr	Extension	3190 m²	9765 m²	**14/02/23**	**AVIS FAVORABLE**